

**Collectif DESTOCAMINE-
Nappe Phréatique en Danger**
6, rue de Lucelle
68 310 Wittelsheim

Wittelsheim, le 14 mars 2012

Monsieur Hollande, candidat à l'élection présidentielle,

La production et la gestion des déchets est un des enjeux majeurs de ce 21ème siècle, dont on s'est trop peu soucie jusqu'ici.

Même si le discours politique reconnaît l'importance de la préservation de l'environnement et des ressources naturelles existantes, il reste encore à mettre en oeuvre des actions cohérentes.

Le cas de "Stocamine" à Wittelsheim, dans le Haut-Rhin, seul site de stockage souterrain de déchets ultimes en France, en est l'illustration.

L'arrêté préfectoral d'autorisation de 1999 prévoyait la réversibilité du stockage de tous les déchets au bout de 30 ans.

Aujourd'hui, 13 ans plus tard et suite à l'incendie qui a mis fin à 3 années d'exploitation, (1999-2002) l'Etat, resté seul actionnaire de l'entreprise, voudrait que les 44 000 tonnes de déchets hautement toxiques soient purement et simplement enfouies dans cette mine, sous la plus grande nappe phréatique d'Europe.

Les terrains de stockage de ces déchets (arseniés, cyanurés, chromiques, mercuriels ...) ne sont pas stables et les parois minières se referment progressivement sur les fûts et big-bags, ce qui rend chaque jour un peu plus difficile leur extraction.

Toutes les expertises (rapport de la DREAL, Rapport Caffet, Rapport du COPIL) constatent à l'unanimité que le contact de la saumure polluée avec la nappe phréatique provoquera une contamination de cette ressource naturelle et en compromettra un jour l'usage.

La ministre de l'environnement s'était engagée à prendre une décision en début d'année.

Cet engagement n'a pas été tenu et la récente démission de NKM reporte une fois de plus toute résolution.

Le Collectif "Destocamine-Nappe Phréatique en Danger", composé d'associations et de syndicats, se bat pour la remontée des 44 000 tonnes de déchets toxiques, en application du principe de précaution, inscrit dans la Constitution française.

Notre action a permis d'alerter la population et les élus sur les dangers de cette pollution pour les générations futures.

Ainsi, de nombreuses communes, le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace ont voté une motion en faveur de la remontée de tous les déchets toxiques stockés.

Cette solution peut actuellement encore être mise en oeuvre.

Une décision devra être prise par les hautes autorités de l'Etat à l'issue des élections présidentielles.

Monsieur Hollande, candidat à la présidence de la République Française, nous vous savons concerné par la problématique environnementale et en particulier par les enjeux liés à l'eau.

Nous souhaitons connaître votre position sur ce dossier et le choix qui sera le vôtre à l'issue de cette élection.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter notre site www.destocamine.fr

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre plus haute considération.

Pour le Collectif, Yann Flory, porte-parole